



AVIWEST

Un pas en avant, trois en arrière

L'Aviwest ou quand la direction de France 3 Provence Alpes se désavoue elle-même.

La rédaction en chef du BRI a voulu faire croire que l'utilisation de l'Aviwest, notamment dans les conditions de direct, était une obligation professionnelle. Aujourd'hui, comme nous l'avons toujours dit, il s'avère que non. L'utilisation de cet outil dans les conditions de direct s'effectue sur la base **du volontariat**. En effet, à ce jour, aucune étude sérieuse concernant la santé des salariés n'a été réalisée.

Pourtant la direction, par la menace, a tenté de passer en force.

La convocation par le rédacteur en chef d'un journaliste, à un entretien préalable à une sanction, pour avoir refusé d'effectuer un direct avec l'Aviwest, a suscité la mobilisation de la quasi-totalité de la rédaction du BRI de Marseille : 51 des 56 journalistes ont signé une pétition de soutien en faveur de ce salarié.

Au-delà de ce soutien, ce fut l'occasion de demander à la direction les documents attestant que l'Aviwest ne présente aucun danger pour la santé des utilisateurs. En matière de protection de ses salariés, la direction a une obligation de résultat, c'est la loi.

Dans l'impossibilité de nous fournir ces documents, la direction s'est empressée, par le biais du délégué régional, d'envoyer un mail à l'encadrement du BRI. Ce mail contient une note de l'ancien directeur de l'information, Pascal Golomer, précisant clairement que l'utilisation de cet outil, en condition de direct, ne peut se faire que sur la base **du volontariat**.

Le lendemain c'est au tour du directeur du pôle sud-est de recommander par mail à ses cadres ne pas « s'exposer », donc de ne plus exiger de direct par Aviwest.

Maintenant que la direction semble revenue à la raison, nous demandons que tout soit mis en œuvre pour garantir la sécurité des salariés, notamment en commandant une étude sur le cumul des ondes électromagnétiques à un cabinet d'expert indépendant. C'est désormais la seule solution pour garantir la sécurité des salariés, pour ramener la sérénité au sein de la rédaction et plus largement auprès de tous les utilisateurs.

Marseille le 28 janvier 2016.